



Légende :

- Membres du comité exécutif
- Personnel d'encadrement

Original signé

L'honorable Liza Frulla, C.P., C.M., O.Q.
Directrice générale
30 juin 2020

⁽¹⁾ En vertu de l'article 5 de la Loi sur l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec.
⁽²⁾ En vertu des articles 7 et 10 de la Loi sur l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, la directrice générale est membre du C.A. et est l'unique responsable de la gestion de l'ITHQ.
⁽³⁾ CCTT : Centre collégial de transfert de technologie suivant l'article 17.2 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.
⁽⁴⁾ UMR : Unité mixte de recherche - Initiative conjointe de l'Université Laval et de l'ITHQ. - La codirection est confiée à une professeure-chercheuse de l'ITHQ, M^{me} Véronique Perreault.
⁽⁵⁾ Le directeur ainsi que le chef exécutif sont en prêt de service à l'Assemblée nationale.